

Davantage de matériaux recyclés dans les emballages de boissons en PET

Avec 50 % de matériaux recyclés dans les emballages de boissons en PET d'ici 2025, nous souhaitons être un leader en Europe en matière d'intégration de matériaux recyclés dans les emballages.



Quel est notre objectif à l'horizon 2025 ?

D'ici 2025, nous souhaitons faire passer à 50 % le pourcentage de matériaux recyclés présents dans les emballages de boissons en PET. Il s'agit du pourcentage moyen de polytéréphtalate d'éthylène (PET) recyclé dans des emballages de boissons commercialisés en Belgique.

Nous nous limitons au PET puisque l'introduction de matériaux recyclés dans des bouteilles en PET est une technologie parfaitement maîtrisée et contrôlée. Ceci nous permet également de surveiller tous les aspects relatifs à la sécurité alimentaire. Par ailleurs, nous recherchons une méthodologie nous permettant de suivre de façon fiable la quantité effective de PET recyclé.

Comment allons-nous réaliser cet objectif ?

- Grâce à Fost Plus, nous veillons à une commercialisation accrue de PET recyclé destiné à entrer en contact avec des denrées alimentaires.
- Nous investissons dans de nouvelles lignes d'emballage afin de permettre l'utilisation de matériaux recyclés.
- Nous développons des innovations en matière de recyclage chimique dans le cadre de projets auxquels collabore Flanders' FOOD. Le recyclage chimique doit permettre de recycler davantage d'emballages en PET pour les transformer en matériaux destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires. Ces projets d'innovation sont menés en partenariat avec Catalisti, le Cluster Chimie et Plastiques. Les entreprises de boissons investissent dans ces nouvelles innovations technologiques.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Les chiffres émaneront du rapport annuel de [Fost Plus](#), l'organisation belge agréée en charge de la promotion, de la coordination et du financement de la collecte sélective, du tri et du recyclage des emballages ménagers.

Les données pour l'année 2021 seront disponibles en mai 2022. Sur base des données rassemblées par Fost Plus, en 2021, les bouteilles en PET mises sur le marché en Belgique contenaient 35% de PET recyclés.

Quelles sont nos actions concrètes en tant que secteur ?

- Comme le prévoit son agrément pour la période 2019-2024, Fost Plus doit s'assurer qu'au moins 25 % des bouteilles en plastique collectées sont recyclées dans de nouvelles bouteilles en plastique.
- Fost Plus finance la construction de [la première usine de recyclage intégrée de PET en Belgique](#).
- Les entreprises de boissons s'engagent effectivement à augmenter le pourcentage de matériaux recyclés dans les emballages en PET, créant ainsi un marché pour le recyclage.

Qu'avons-nous fait depuis le lancement de la roadmap ?

- En 2022, le défi est d'obtenir suffisamment de PET recyclés à un prix abordable. Pour les entreprises, la situation est particulièrement critique. Les actions visent dès lors à augmenter partout en Europe le taux de captation des bouteilles en plastique de manière à assurer suffisamment de volume. De plus, les fédérations européennes demandent de donner aux entreprises concernées la possibilité d'avoir un accès privilégié au PET recyclé.
- En janvier 2022, Fevia a organisé, en collaboration avec Polymatters, un webinaire sur l'introduction de matériaux recyclés dans les plastiques. Plus de 100 personnes ont participé à ce webinaire.